

GRÉSY-SUR-AIX, BIEN PLUS QU'UNE VILLE



## Agenda

Découvrez le programme  
des festivités estivales !

©Martin Noda (Hans Lucas)

**Finances : un budget maîtrisé  
dans un contexte incertain.**

p.6

**Le Grésy de demain : Cœur de  
vie, place au chantier !**

p.8

**Culture : à la découverte de la  
future médiathèque**

p.19

# LE MOT DU MAIRE



Florian MAITRE

Maire de Grésy-sur-Aix

Conseiller Départemental de la Savoie

 florian.maitre.12

## SOMMAIRE

- p.3 SENIOR A GRÉSY
- p.4 JEUNE A GRÉSY
- p.6 FINANCES
  - Un budget maîtrisé dans un contexte incertain
- p.8 LE GRÉSY DE DEMAIN
  - Cœur de vie, place au chantier !
- p.10 C'EST QUOI CE CHANTIER ?
- p.12 GRÉSY EN VERT
- p.14 POUR VOTRE SÉCURITÉ
  - Sécurité autour de l'école élémentaire
  - Vidéoprotection, pour le confort de tous
- p.16 VOS COMMERCES
- p.17 TÊTE D'AFFICHE
  - Deux grésyliennes championnes de rink hockey !
- p.18 CULTURE
  - Une nouvelle responsable à La Bibli.
  - A la découverte de la future médiathèque
  - Au fil des comptines.
- p.21 SE DÉPLACER AUTREMENT
  - Gratification du covoiturage
- p.22 ÇA C'EST PASSÉ À GRÉSY
  - Les grands moments de ces derniers mois !

“ Chères Grésyliennes, chers Grésyliens,  
L'été arrive et avec lui, de nombreuses animations pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Cette année, la programmation culturelle et événementielle est dynamisée avec de nouveaux rendez-vous tels que la fête de la musique et sa scène ouverte au profit de groupes locaux ou le cinéma plein air dont vous avez eu l'occasion de sélectionner le film. Quant à l'incontournable fête de l'été et son feu d'artifice, rendez-vous le samedi 1<sup>er</sup> juillet avec de nombreuses surprises.

Cette programmation, encore renforcée par La Bibli et les associations grésyliennes prendra encore une autre dimension à la livraison du Tiers-lieu culturel, associatif et musical à horizon 2025.

Autant d'occasions et de moments festifs et conviviaux à partager en famille, entre amis ou voisins, à l'image de notre commune

C'est, pour finir, l'occasion de remercier très chaleureusement tous les bénévoles, qu'ils soient membres des associations, des bureaux ou de la Bibli, mais aussi les élus de la Commission animation ou les services municipaux qui « mouillent la chemise » pour vous proposer ces moments de partage et de convivialité. Ne l'oublions pas, sans eux, rien n'est possible.

” **Toutefois ce tissu associatif est fragile et nous avons besoin de toutes les bonnes volontés. Que ce soit pour une ou plusieurs heures, pour un événement ou plus régulièrement, le bénévolat permet de donner autant que de recevoir. Et dans cette période mouvementée, cela fait énormément de bien !** ”

Alors, si vous souhaitez participer à ce mouvement collectif et venir renforcer les rangs des bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter.

*Au nom du Conseil municipal et des agents de la Commune, je vous souhaite à toutes et à tous un agréable été.*

*En attendant, hâte de vous rencontrer lors des nombreuses animations !*

*Bien chaleureusement,*

*Florian Maitre.*

## SENIOR A GRÉSY

©Christine Magnen



### Se prémunir contre les arnaques et les escroqueries

**P**arce que nous apportons une attention particulière à nos aînés, notre Commune, en collaboration avec Accord'âge (service de lutte contre l'isolement du CIAS Grand Lac) et la Gendarmerie Nationale, leur a proposé le vendredi 14 avril d'assister à **un après-midi d'information et de prévention sur le thème des arnaques et escroqueries**. L'occasion pour les participants de recevoir des conseils de professionnels quant à la conduite à tenir et les conseils pratiques à appliquer pour réduire les risques de cambriolage, les arnaques téléphoniques ou par internet.

En effet, les personnes âgées, encore plus que le reste de la population, sont régulièrement la cible d'escrocs en tout genre qui tentent de leur vendre des services, produits ou des contrats.

- **Faux agents** municipaux, EDF, faux plombiers, livreurs, sites administratifs, organismes de bienfaisance,
- **Arnaque au matelas** (les escrocs se font passer pour des représentants agréés de grandes marques de literie en faisant du porte-à-porte. Ils indiquent qu'un fournisseur les a appelés pour les informer d'un problème avec le matelas des personnes visitées et que celui-ci devait être changé.),
- **Escroqueries** : au chèque bancaire, « besoin urgent d'argent » d'un proche,
- Et bien d'autres qui ont pu être évoqués lors d'échanges nombreux et pertinents.

Un gros succès pour cet après-midi qui a réuni 110 personnes de Grésy et des communes environnantes. ■

### Contacts utiles

#### Victime d'une infraction (vol, agression, etc.), porter plainte :

- Commissariat ou Gendarmerie -25 avenue de Marlioz Aix-les-Bains
- Ou pré-plainte en ligne – [www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr)

#### Signaler une fraude à la carte bancaire :

- Serveur interbancaire d'opposition à carte bancaire
- Par téléphone : 0 892 705 705 - Ouvert 7 jours/7 et 24h/24.

#### Victime d'une escroquerie :

- Contacter Info Escroqueries au 0 805 805 817
- Procureur de la République, pl. du Palais de Justice - Chambéry

### Rencontre intergénérationnelle en chansons

**A**près plusieurs années d'interruption, c'est enfin le retour du **rendez-vous intergénérationnel de Grésy-sur-Aix** ! Alors jeunes et moins jeunes, rendez-vous le **mercredi 14 juin prochain pour une « Rencontre en chansons »** ! La thématique de ces rencontres : rassembler des personnes âgées et des enfants de différentes structures autour d'un répertoire commun de 10 chansons françaises choisies par les participants (de Michel Delpech à Pierre Perret en passant par Johnny, Bourvil, Marie Myriam, etc.)

C'est **Lucille Battistello**, musicienne intervenante spécialisée qui encadre ce moment, dont la particularité repose sur la spontanéité, aucune répétition commune n'est faite en amont ! L'accompagnement sera réalisé au piano par des **élèves du Conservatoire d'Aix-les-Bains** qui se répartiront le répertoire et proposeront également deux morceaux travaillés dans l'année avec leur professeur dans l'optique de partager des registres différents.

**Réunissant plusieurs générations, cette animation conviviale promet de beaux moments de partage.** L'occasion pour les grésyliens d'échanger un temps de complicité en chantant et de se découvrir. Et pour clôturer en beauté ces instants de partage, un goûter sera servi par les jeunes. ■

### A vos agendas !

• **Mercredi 14 juin 2023**

• **Salle polyvalente de Grésy-sur- Aix**

• **De 14H00 à 17H00**

• **Participants** : Mairie de Grésy- sur-Aix, Accord'âge du C.I.A.S, A.C.E.J de Grésy- sur- Aix, Club des personnes âgées de Grésy -sur-Aix, autres personnes de + de 65 ans de notre commune. Conservatoire de musique d'Aix les Bains, Les Grillons, L'Orée du Bois, Les Jardins de Marlioz, Le Tiers Temps et Les Fontanettes.

## Une assemblée générale pas si ordinaire !

**S**amedi 11 mars, l'ACEJ organisait son **Assemblée Générale** dans la salle polyvalente de Grésy-sur-Aix. A cette occasion, les adhérents de cette grande association étaient invités à participer en amont de l'évènement à un temps convivial et ludique en famille sur le thème du jardin. Des ateliers étaient proposés aux 120 enfants-parents participants.

Le rapport d'activités a été présenté lors d'un temps de déambulation autour d'une exposition de plus de 100 photos et chiffres clés pour valoriser **le colossal travail produit en 2022**. Les dirigeantes de l'association ont ensuite présenté aux

adhérents, élus, institutions et partenaires présents le bilan plus que positif de l'année 2022 et les perspectives pour 2023.

**Acteur incontournable de notre territoire en matière de politique éducative et sociale, l'ACEJ devra relever plusieurs défis pour les années à venir. Avec près de 1 200 adhérents à ce jour, un budget d'environ 1 300 000 € cette année, pas moins de 30 professionnels permanents et 50 animateurs vacataires, les challenges ne manqueront pas.**

Ce temps fort de l'année s'est terminé par un buffet offert aux participants pour clôturer ce beau moment de vie associative. ■



## Signature de la Convention Territoriale Globalisée (CTG)

**L**a **CAF de Savoie** était présente en nombre mercredi 5 avril aux côtés des élus et techniciens du territoire pour valoriser son engagement et celles des communes du territoire. En effet, **les 8 communes de notre territoire se sont engagées avec la CAF de Savoie pour la période 2022-2025 : la nouvelle Convention Territoriale Globale (CTG)**.

Ainsi, suite à un diagnostic élaboré par l'ACEJ et le service petite enfance de la commune de Grésy sur Aix, les élus ont validé **une politique éducative et sociale en direction des habitants** (projet disponible sur le site de l'ACEJ). Pour atteindre les objectifs et répondre ainsi aux besoins des habitants, les élus ont fait un effort particulier sur ce contrat avec une revalorisation de leur financement de plus de 50% en comparaison avec le contrat

précédent, portant ainsi l'engagement des communes à plus de 220 000 € chaque année. **Ainsi, Grésy-sur-Aix mobilise 133 000€ au service des familles et des enfants grésyliens bénéficiaires de l'ACEJ (contre 79 000€ en 2021), soit une mobilisation complémentaire de 48 000€ en une année.**

Cet engagement était nécessaire pour maintenir à la fois l'ensemble des services proposés, la qualité d'accueil et le nombre de places en centre de loisirs, tout en développant de nouveaux services comme la Structure Information Jeunesse. **La CAF de Savoie maintient ses financements pour déployer ce projet de territoire qui connaît une dynamique démographique en lien avec l'implantation de nouvelles familles attirées par le cadre de vie et la proximité urbaine.** ■



## Inscription 2023-2024 aux services de l'ACEJ !



## Une année scolaire très riche au collège le Revard

*Orientation, développement durable, sport et culture ont rythmé la période qui s'est écoulée au collège Le Revard !*

Dès début janvier, les collégiens ont remis un don de 900€ aux membres de l'Association Cantonale de Partenariat Internationale (ACAPIGA) grâce à la réalisation d'actions solidaires. Cette dynamique de partenariat et d'engagement est une réelle culture de l'établissement. Elle se retrouve également dans une démarche de développement durable avec, par exemple, des animations en lien avec Grand Lac. Dans ce cas précis, le but est d'entretenir la vigilance des élèves sur le tri et la lutte contre le gaspillage. Le groupe d'éco délégués œuvre quant à lui quotidiennement au sein de l'établissement.

Ce sentiment de cohésion et de partage s'est aussi retrouvé lors de la Ruche des métiers qui a permis aux élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de rencontrer près de 50 partenaires venus présenter leurs parcours de formation et leur métier. Ce moment important a marqué un temps fort du parcours Avenir du collège et permis aux élèves de construire leur projet de formation de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

Cette culture de l'engagement est également portée par l'association sportive du collège qui est régulièrement engagée dans les compétitions UNSS avec, notamment cet hiver, de belles places d'honneur au cross académique.

Une semaine dédiée à la sécurité routière a eu lieu au sein de l'établissement scolaire. Il s'agissait de mettre en place des temps de sensibilisation dédiés aux élèves de 5<sup>ème</sup>, grâce à des interventions de la prévention routière et de l'association FFMC. Avec, en prime, un mois de mai placé sous le signe de l'éco mobilité.

Ces temps forts sont le fruit d'un projet construit par le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté du collège. La volonté est de poursuivre la création et l'entretien des conditions qui permettent aux élèves de profiter au mieux d'un environnement où les notions de confiance et de coopération sont fondatrices. Ainsi, le collège poursuit le partenariat avec l'ACEJ pour permettre aux élèves de profiter des espaces de vie scolaire sur leur temps libre en participant à des activités de loisir.

A l'occasion de la dernière partie de l'année scolaire, l'équipe pédagogique a accompagné les élèves de 3<sup>ème</sup> dans leurs ultimes préparations au Diplôme National du Brevet ainsi que dans la bonne réalisation de leur projet d'orientation pour accéder au lycée l'an prochain.

En parallèle, la rentrée scolaire était aussi en cours d'élaboration et les équipes organisaient l'accueil des futurs 6<sup>ème</sup> qui vont eux aussi connaître un moment important de vie d'élève. Le collège met tout en place pour leur permettre de vivre une scolarité des plus formatrices et épanouissantes, qui commencera par une action fédératrice avec une participation au plan montagne dès début septembre. ■

L'année scolaire 2022/2023 touche bientôt à sa fin et à l'ACEJ, c'est aussi l'heure du top départ pour préparer la rentrée 2023/2024 ! Cette année encore, l'association a grand besoin de votre collaboration afin que tout se passe au mieux pour la saisie des très nombreux dossiers (plus de 1 200 !). Vous trouverez sur le site de l'ACEJ ([www.aecj-gresy.fr](http://www.aecj-gresy.fr)) la fiche de renseignements à rendre dûment complétée avec la photo de l'enfant. Les documents suivants sont à joindre en version papier (vous ne pouvez désormais plus déposer les documents complémentaires directement via votre portail famille DEF1) : certificat de vaccination DT Polio et une attestation d'assurance et de quotient familial. **La date limite de retour des dossiers de renouvellement est le 30 juin 2023.**

Pour les nouveaux adhérents, il n'y a pas de date limite mais l'ACEJ vous conseille vivement de rendre les dossiers dès que possible, dans l'idéal avant le 30 juin, pour vous assurer que tout sera prêt pour la rentrée. Votre dossier est à transmettre par courrier au secrétariat de l'ACEJ - 66 place de la mairie - 73100 Grésy-sur-Aix.

Vous êtes également invité à consulter le règlement intérieur 2023-2024 qui indiquera les modalités d'inscriptions et d'accueil, les tarifs, etc. : le document incontournable pour une année sereine pour tous ! Passé ce délai, et compte tenu du nombre d'enfants et de dossiers grandissant chaque année, l'ACEJ ne pourra pas déverrouiller votre compte avant le 20 septembre et votre enfant ne pourra donc pas être accueilli avant fin septembre. Ils comptent sur vous et vous remercient par avance pour votre rigueur afin d'envisager sereinement la rentrée ! ■

## Été 2023, un beau programme en perspective !

Cette année, la thématique sera un été « à travers le temps ». A cette occasion, 4 périodes vont être visitées :

- des dinosaures à la Préhistoire ;
- de l'Antiquité au Moyen-Âge ;
- des temps modernes à aujourd'hui ;
- direction le futur !



Des sorties et journées spéciales vont être organisées chaque semaine, en lien avec la période visitée.

### 3 camps seront également proposés :

- du 24 au 28 juillet : camp au domaine de Fréchet au Reposoir (du CP au CM2)
- du 16 au 17 août : camp au refuge des Garins au Chatelard (maternelles)
- du 21 au 25 août : camp au centre les moineaux à Bellevaux (séjour Atout-jeunes du CP au CM2)

Modalités d'inscription et détails sur  
le site de l'ACEJ : [www.aecj-gresy.fr](http://www.aecj-gresy.fr)





## FINANCES

“ Le 24 mars dernier, le Conseil Municipal votait son budget. En cette période d'incertitude, d'inflation et d'explosion du coût de l'énergie, l'équation n'a jamais été aussi complexe. On fait le point ensemble !

### Compte administratif (CA) de l'année 2022



Un compte administratif, qu'est-ce que c'est ?

Un **compte administratif est la clôture de l'exercice budgétaire au 31 décembre de l'année en question**. Il retrace, au centime près, les dépenses et recettes en fonctionnement et investissement de l'année écoulée. Il s'agit donc de la photographie parfaite d'un budget et permet de comparer les évolutions d'une année à l'autre.

Pour 2022, plusieurs indicateurs pour montrer « la santé financière » de Grésy-sur-Aix :

**+14.4%**

Hausse des charges à caractères générales entre 2022 et 2021. Ceci est dû à l'augmentation du gaz au dernier semestre ainsi qu'à un retour à la normal post covid ce qui a donc entraîné plus de repas au restaurant scolaire. Ce niveau rejoint celui habituellement constaté lors du précédent mandat en 2020.

**-1.5%**

Stabilisation des charges de personnel entre 2022 et 2021 (ce en raison des difficultés de recrutement de personnels absents, malgré la hausse des charges et du point d'indice)

**590 000€**

Montant de l'épargne nette dégagée en 2022 sur le fonctionnement, soit la capacité pour la commune, après avoir tout payé, pour des nouveaux investissements.

**3.832M€**

Cumul de tous les excédents des années budgétaires, dont 1M€ d'emprunt contracté en 2022 (ce montant était de 2.183M€ en 2021).

Malgré le contexte, ces chiffres montrent toute la **bonne capacité financière de la commune qui permet de dégager des marges de manœuvre conséquentes pour financer les importants investissements prévus durant ce mandat, et qui débiteront cette année.**

Si les dépenses de fonctionnement sont contenues par une maîtrise des services, la Commune n'a plus aucune dynamique des recettes, autre que celle des bases fiscales. Cela crée un risque important de croisement des courbes entre recettes et dépenses, dont l'effet serait de pénaliser l'épargne nette des prochaines années. Ce risque est d'autant plus fort avec l'importante inflation que nous connaissons actuellement. **La prise en compte de cette menace a guidé la structuration du Budget Prévisionnel pour l'année 2023.**



POUR PLUS D'INFORMATIONS  
ET TÉLÉCHARGER LES DOCUMENTS  
DU BUDGET EN LIGNE, SCANNEZ  
LE QR CODE CI-CONTRE !

## Budget prévisionnel (BP) de l'année 2023



### Un Budget Prévisionnel, qu'est-ce que c'est ?

Le Budget Prévisionnel recense et répartit toutes les dépenses et recettes estimées de la commune en plusieurs opérations (charges à caractère général, charges de personnel, etc.). Les sommes inscrites constituent les plafonds à ne pas dépasser durant l'exécution du Budget. En cas de nécessité seulement, une Décision Modificative (DM) doit être votée pour autoriser ces nouvelles dépenses. Le principe ? Le Budget Prévisionnel d'une Commune **doit être sincère et ses comptes toujours équilibrés** (contrairement à celui de l'Etat qui peut être déficitaire).

Cette année, constituer un budget prévisionnel fut extrêmement complexe en raison des nombreuses incertitudes : inflation de manière générale, hausse du gaz et de l'électricité, hausse des matières premières (par exemple celles de la restauration scolaire), etc. **Pour pallier cela, le Conseil Municipal s'est doté d'une méthode testée et approuvée ces trois dernières années** (en raison du covid, de l'inflation, etc., des budgets de crise étaient également à concevoir) : en couplant pragmatisme, prudence et réactivité budgétaire avec un travail de prospective fidèle au projet de mandat. **La politique d'anticipation et de fléchage des investissements permettent ainsi d'anticiper et de calibrer les prévisions en tenant compte des aléas.**

C'est donc en cours d'année, au 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestre, que sera de nouveau étudié le BP : il s'agira de regarder ce qui aura réellement été dépensé poste par poste, ligne budgétaire par ligne budgétaire, ce afin d'ajuster si nécessaire. L'objectif ? **Maintenir la qualité de vos services publics à Grésy-sur-Aix et continuer à investir sur les thématiques d'avenir sans augmenter le taux de la Taxe Foncière.** ■

En période d'inflation,  
le Conseil Municipal a  
décidé de n'augmenter le  
taux d'aucune taxe liée à la  
gestion  
communale.



### Fonctionnement, quelques chiffres clés pour l'année 2023 :

**1,081 M€**

dépenses prévisionnelles en charges à caractère général,

**2,140 M€**

dépenses prévisionnelles en charges de personnel,

**150.000€**

dépenses prévisionnelles liées à des dépenses imprévues.

## Investissements 2023, les chiffres clés.



**739 000€** (crédits nécessaires pour 2023)  
Création du tiers lieu culturel, musical et associatif

**695 000€**  
Création de 4 classes et d'une Bibliothèque Centre Documentaire



**270 000€**  
Poursuite de la modernisation de l'éclairage public en LED

**106 000€**  
Modernisation du parc de vidéoprotection



**450 000€** (crédits nécessaires pour 2023)  
Structuration d'un cœur de vie à la Sarraz

**405 000€**  
Agrandissement et végétalisation de la place Paulette Besson



**309 000€**  
Enveloppes récurrentes (renouvellement du petit matériel, signalétique, informatique, culture, scolaire, etc.)

**150 000€**  
Sécurisation des hameaux de la Chevret et Antoger





# LE GRÉSY DE DEMAIN

**“Cœur de vie, place au chantier !”**

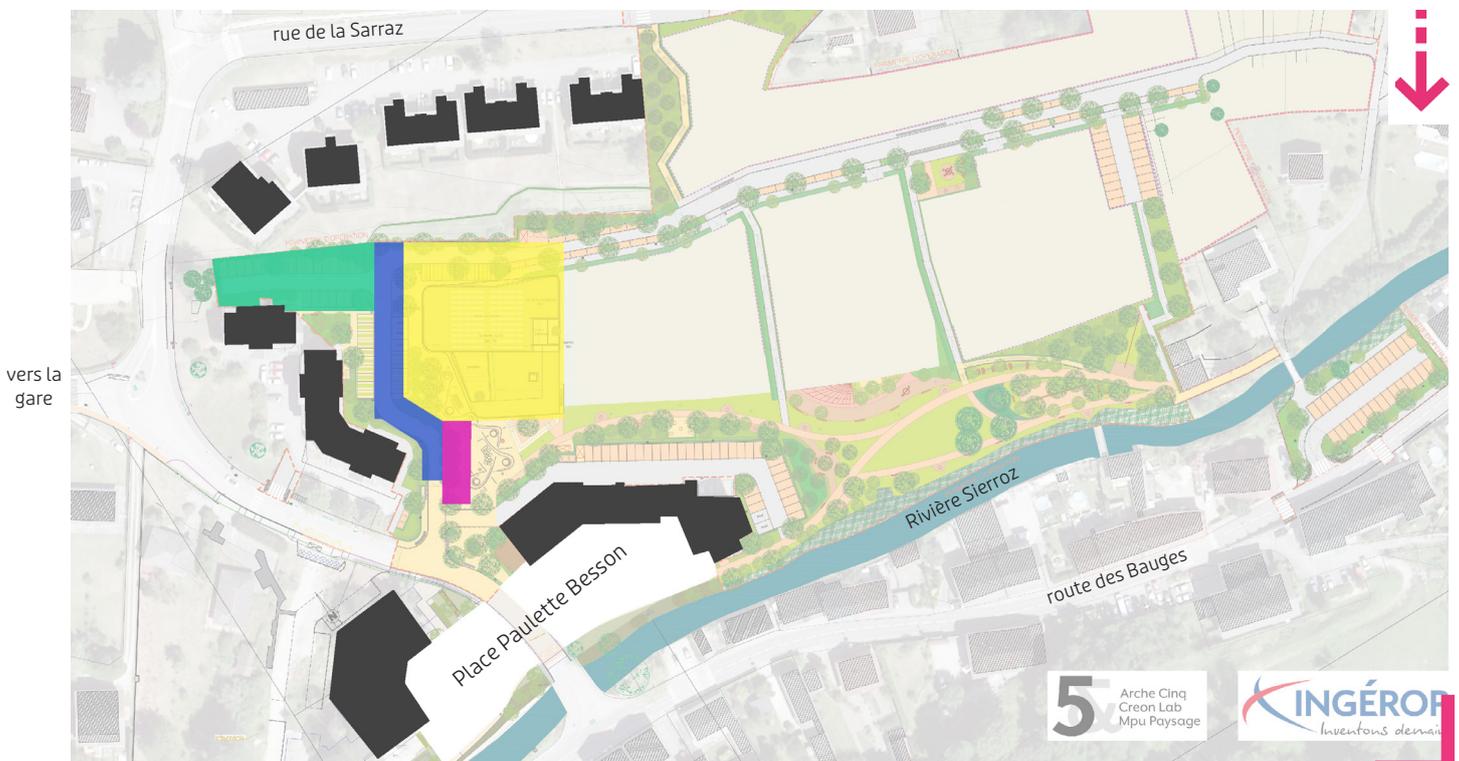
*Depuis plusieurs années, l'attractivité de Grésy-sur-Aix est en constante augmentation. Son offre commerciale, sa proximité des axes de communication stratégiques, ses nombreux services, son cadre de vie et sa nature toute proche sont plébiscités par toutes et tous. De ce fait, notre commune subit une très forte pression immobilière. Afin de palier cela, la Municipalité a fait le choix de maîtriser son développement urbain tout en développant un « cœur de vie ». Après des mois de mise en place et de concertation, il est à présent temps pour les travaux de débiter cette année. On vous détaille tout !*

## Phase 1, préparation du terrain et des accès (octobre 2023)

**L**a première phase des travaux préparatoires débutera à compter d'octobre ou novembre prochain. **Il s'agira ici de préparer le terrain pour que les travaux du futur Tiers-Lieu puissent débiter.** Le parking existant sera donc supprimé et un nouveau, comportant une vingtaine de places destinées aux riverains, sera réalisé en parallèle. **La priorité de la Commune étant avant toute chose la sécurité des zones de chantier, un accès dédié aux engins sera matérialisé.** De ce fait, la voirie existante sera réaménagée et déportée de manière provisoire. Pourquoi provisoire ? Pour éviter de faire et de défaire : entre trafic des engins et création de tranchées successives pour la mise en place des multiples réseaux, il faudra attendre que l'ensemble des travaux du cœur de vie soient achevés (jusqu'à la livraison des logements par les bailleurs sociaux à horizon 2027) pour réaliser une voirie définitive. Les molocs quant à eux seront déplacés d'une cinquantaine de mètres vers la rue de Sarraz.

## Phase 2, commencement des travaux du Tiers-Lieu (début 2024)

**D**ébut 2024, les travaux du futur Tiers-Lieu pourront commencer. Entre terrassement et gros œuvre, autant d'étapes nécessaires à la préparation du terrain pour permettre au bâtiment culturel, associatif et musical de sortir de terre.



### Phase 1

- Parking destiné aux riverains
- Voirie actuelle déportée
- Accès dédié aux engins de chantier du Tiers-Lieu

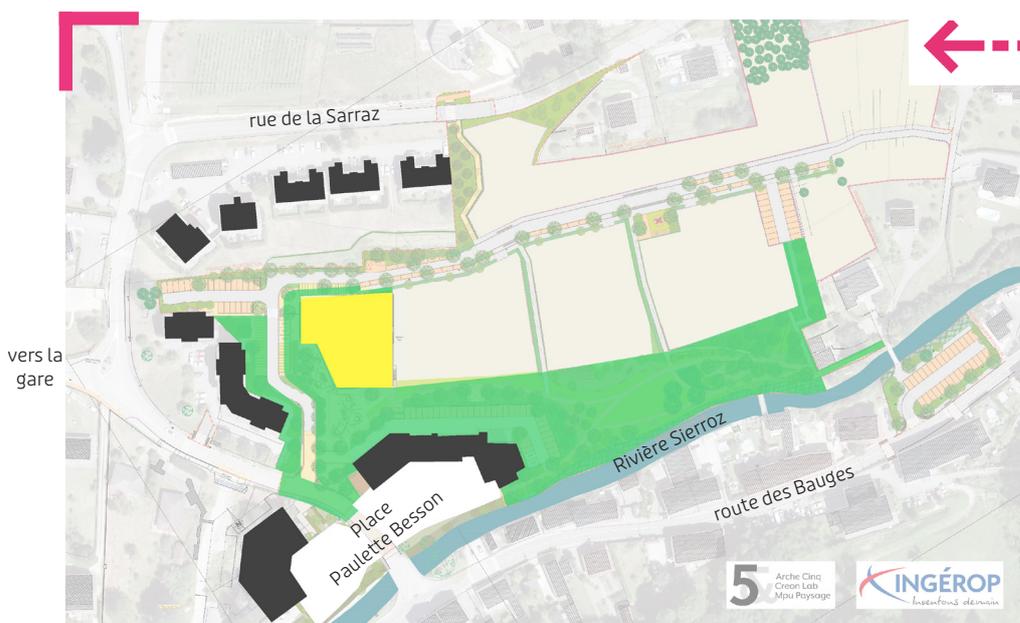
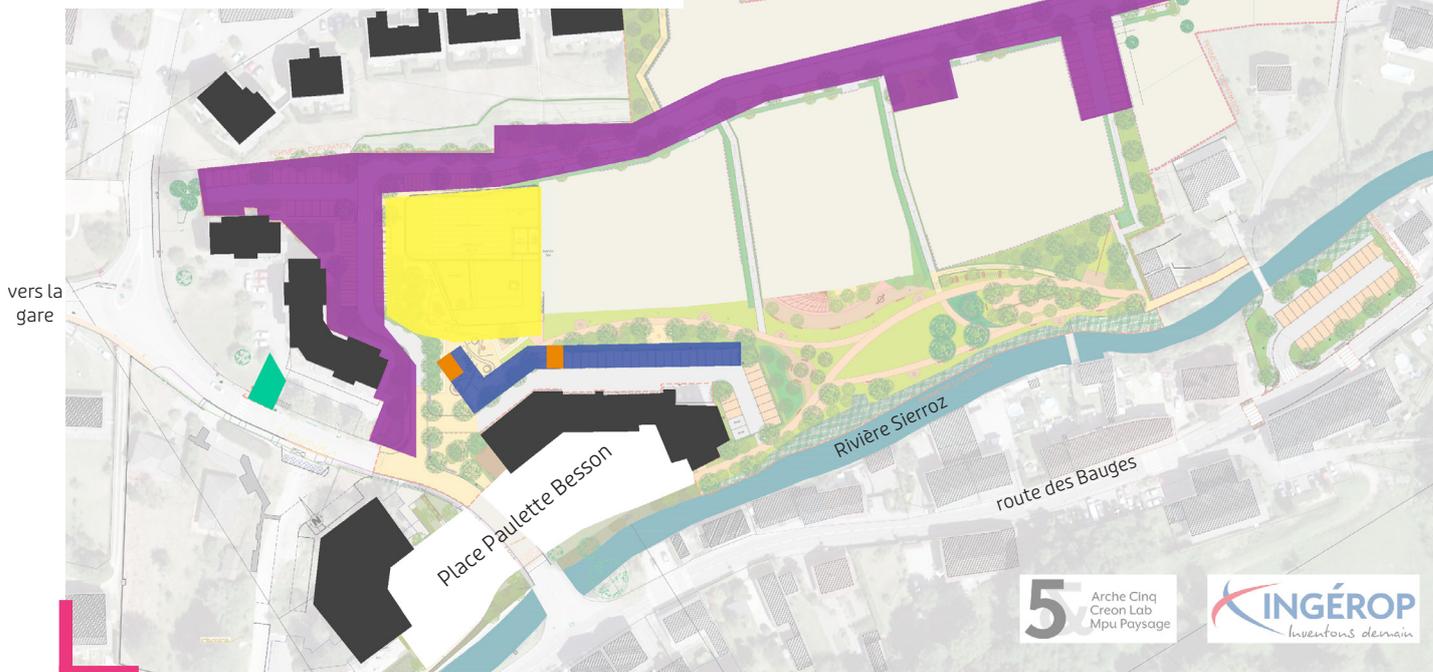
### Phase 2

- Dégagement des emprises travaux pour le Tiers-Lieu

## Phase 3, pose des réseaux (mars-novembre 2024)

Les travaux de terrassement du tiers-lieu achevés, il sera alors temps de **procéder à l'installation des réseaux structurants** ; eau potable, assainissement, eaux pluviales, électricité, télécom, etc. Au cours de cette phase, il s'agira également de **structurer la voie de desserte des futurs logements**. A cette étape du chantier, entre mars et novembre 2024, aura ensuite lieu **la démolition des box et de la salle de la Sarraz. Un nouveau transformateur pourra ainsi être installé et l'ancien sera supprimé**. En parallèle, un **nouvel accès définitif** sera créé pour les bâtiments de la résidence Le Corsuet **afin de concilier sécurité et simplicité de circulation** pour les habitants.

- Déconnexion du transformateur existant et réalisation du nouveau
- Démolition de la salle de la Sarraz et des box
- Emprise travaux Tiers-Lieu pour le gros oeuvre
- Travaux de structures et de réseaux
- Nouvel accès à la résidence Corsuet



- Emprise travaux définitifs de l'esplanade du Tiers-Lieu et du parc urbain.
- Fin des travaux du Tiers-Lieu avant livraison

### Et ensuite ?

Avec la quatrième phase, de fin 2024 à mi 2025, aura lieu la **mise en place du parvis définitif ainsi que celle des abords du parc** : réalisation de l'esplanade, création d'une partie du parc et du Tiers-lieu. Une fois ces éléments livrés, d'ici mi 2025, la cinquième et dernière phase pourra commencer, à savoir la **création des logements** par les promoteurs retenus. Point final de ce grand chantier structurant, ce à horizon 2027, les **travaux définitifs des voiries et des cheminements piétons** seront alors à réaliser. ■

Retrouvez toutes les informations de ce projet d'envergure sur notre site en scannant ce QR code !



# C'EST QUOI CE CHANTIER ?

## En route pour des aménagements aux services des usagers de l'école !

**L**es travaux de restructuration au sein de l'école élémentaire ont débuté depuis février dernier. Construite en 1994, l'établissement comptabilise à ce jour 11 classes, complétée depuis 4 années par 1 bungalow et depuis 1 an par la salle plurivalente partagée avec la bibliothèque : il y avait donc une urgence de stabiliser le fonctionnement de l'école. En quoi consistent ces travaux ?

- **Réaliser une réfection de la toiture** qui présentait de nombreuses fuites.
- **Mutualiser les sanitaires** afin de les rendre accessible de l'intérieur tout comme de l'extérieur.
- **Agrandir la cour** : la majorité des travaux seront menés pendant les vacances d'été afin de limiter les contraintes. Les arbres seront ainsi intégrés dans la cour pour permettre d'apporter de l'ombre aux écoliers lors des périodes d'ensoleillement. En parallèle, cet agrandissement permettra aux enfants de se rendre plus facilement au restaurant scolaire.
- **Mettre les locaux existants et l'extension aux normes d'accessibilité** pour les Personnes à Mobilité Réduite.

Ainsi, dès septembre prochain, les travaux offriront 4 nouvelles classes, une Bibliothèque Centre de Documentation, une cour agrandie et de nouveaux sanitaires. Les élèves pourront retrouver l'usage de la salle multi-activités et dire adieu au bungalow. Ces travaux réalisés sur un site occupé représentaient un défi, tant pour les entreprises que pour les enseignants et écoliers : un immense merci à eux pour leur patience ! ■

**Coût de l'agrandissement : 700 000€ TTC d'investissement avec une subvention du Département de 150 000 €.**



## Installation de 50 arceaux à vélos pour votre confort !

**L**a pratique du vélo ne cesse de se démocratiser, et c'est une excellente nouvelle ! Mais force est de constater le peu d'arceaux disponibles sur la commune que ce soit sur la zone commerciale, économique mais également sur le domaine public ce qui constitue un frein à la pratique. **Aussi, afin de répondre à une demande toujours plus forte, plus de 50 arceaux à vélo seront bientôt installés !** Ainsi, un groupe de travail « mobilités » piloté par Matthias Reuss, conseiller municipal, a travaillé sur les sites qui peuvent habilement être équipés d'arceaux. Les localisations concernées sont les suivantes :

- **sur le domaine public** : ACEJ, Place Pierre Picollet, école élémentaire, La Bibli, devant le Centre Technique Municipal ou prochaine place Paulette Besson,
- **sur le domaine privé** : Cellier 2.0, Chez Lucien, Gamm vert, Ninkasi, Rue Saint-Eloi et Corsuet.

La particularité de cette action ? Un partenariat « public | privé » où, via un achat groupé, les arceaux sont revendus puis gérés par les privés mais installés en régie par le Service Technique. Ainsi, l'effet de levier est important et surtout, le parc d'arceaux est homogène. ■



## Des aménagements pour les tout-petits.

**U**ne cabane destinée aux tout-petits a été installée à La Bibli. En complément de l'espace ludothèque, cet abri permettra aux enfants de s'y blottir le temps d'une lecture. Et pour le plus grand plaisir des petits écoliers pendant les récréations, une marelle a également été réalisée à l'école maternelle. Merci aux agents du pôle Bâtiment pour ces beaux aménagements. ■



## Une voirie sécurisée.

**L**ors d'une concertation entre la municipalité et les riverains, il avait été soulevé que la route de Corsuet nécessitait d'être sécurisée. La route qui traverse ce hameau s'avérait dangereuse et inadaptée face à un trafic grandissant. **Des travaux de sécurisation ont donc été effectués en ce début d'année afin d'aménager la chaussée pour qu'elle soit plus en adéquation avec la limitation de vitesse.** Ainsi, trois écluses ont ainsi été réalisées pour réduire la largeur de la voirie, avec des sens prioritaires, pour faire ralentir les usagers.

Également pour **garantir la sécurité des cyclistes et des piétons**, des travaux ont été réalisés impasse du Vieux Chemin. Se raccordant à la route du Corsuet, la jonction de cette voirie a été réaménagée pour faciliter le passage des usagers. ■

## Valorisation du patrimoine communal.

**C**'est en partenariat avec l'association des Sentiers de Grésy que les agents des Services Techniques ont procédé en avril et mai derniers au nettoyage de neuf croix. Ces dernières nécessitaient une remise en état qui fut réalisée dans un premier temps par les agents municipaux et, dans un second temps, par les membres de l'association qui se sont chargés des finitions.

Ayant pour volonté de **préserver le patrimoine communal**, Les Sentiers de Grésy et les Services Techniques s'attèleront également cette année au lavoir située rue du Pont Neuf. Le charpentier retenu pour ce chantier se chargera de la réfection du toit. Les bénévoles de l'association s'occuperont quant à eux des finitions telles que les peintures des boiseries. Un prochain lieu de repos idéal pour les cyclistes lorsque la véloroute sera réalisée dans les années à venir !

## Le saviez-vous ?

L'association « Les sentiers de Grésy » nettoie à chaque printemps les sentiers de randonnée de notre commune, ce pour le plus grand confort des promeneurs. Elle coupe les ronces, aménage des marches le long d'un sentier bordant le Sierroz, etc. Un grand merci à eux pour leur aide précieuse au quotidien. ■



# GRÉSY EN VERT



## De la graine à la graine !

**J**eudi 9 mars dernier, Lucas Gabrielli, responsable du pôle Espaces Verts et son équipe avaient rendez-vous avec les élèves des classes de CE2 dans les serres municipales. Ensemble, ils ont travaillé sur le projet pédagogique « De la graine à la graine » !

Après le rempotage l'an dernier, cet atelier de sensibilisation écologique mené chaque année abordait ce jour là la notion de semis. Au cours de plusieurs séances, les enfants ont ainsi pu découvrir les secrets de nos agents et écouter leurs précieux conseils.

Encadré par l'équipe du pôle Espaces Verts, chaque enfant avait tout d'abord semé une graine de cléome lors d'un atelier précédent. Les plantes ayant poussé de quelques centimètres au cours des semaines suivantes, les écoliers se sont rendus aux serres municipales pour procéder au rempotage.

Ces jeunes plants seront ensuite replantés par les élèves dans le massif situé devant l'école et les graines de cléomes seront ensuite récupérées lors de la fin de la floraison pour réaliser de nouveaux ateliers botaniques l'année prochaine ! ■

*Et c'est comme ça qu'à Grésy,  
les élèves passent chaque année  
« de la graine à la graine » !*



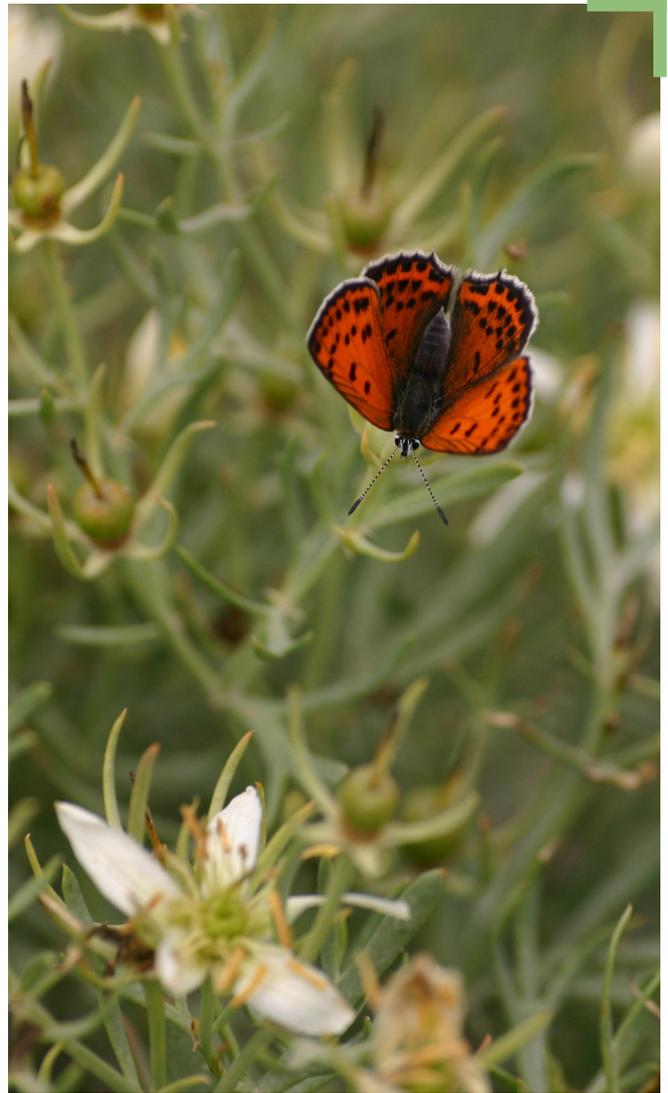
## Prairie fauchée plutôt que gazon tondu, un refuge pour la biodiversité !

“ Dans une démarche environnementale, la Commune de Grésy-sur-Aix met au point de nouvelles pratiques d'entretien de ses surfaces enherbées, et ce pour la protection de la faune et la flore. L'objectif ? Répondre aux enjeux de la préservation de l'environnement tout en maintenant un cadre de vie et des conditions de circulation agréables aux passants.

**P**ourquoi faucher plutôt que tondre ? Cette pratique consiste à laisser pousser la végétation sur une parcelle permet de lutter contre l'appauvrissement des espèces végétales et animales. Moins sollicité, le sol se repose : les plantes peuvent pleinement s'y développer, la faune y trouve un abri idéal et la nourriture indispensable à sa survie. Situées la plupart du temps en talus, haies et fossés, ces espaces constituent en plus un drain naturel qui limite le ruissellement des eaux de pluie sur les équipements urbains...

**En plus de favoriser la biodiversité, la fauche tardive permet également d'espacer les tontes et de diminuer l'entretien.** En passant de 13 tontes à 2 à 3 fauches par an, les agents du pôle espaces verts de la commune peuvent consacrer du temps à d'autres missions : une pierre, deux coups !

Principalement pratiquée sur des espaces verts peu fréquentés, **cette pratique n'a bien évidemment pas d'incidence sur la sécurité des usagers.** La tonte reste de mise aux abords des circulations piétonnes et routières (rond-point). ■



## Prévention des risques de feux de forêts, agissons !



**D**ans notre département, l'augmentation des températures témoigne de manière concrète du changement climatique. L'une de ses conséquences : des phénomènes de sécheresse précoce et des étés beaucoup plus chauds. **En juillet et août derniers, des incendies de forêts relativement importants se sont déclenchés dans notre région :** un en Isère et trois en Savoie à Bozel, Villargondran et les Monts au-dessus de Chambéry.

Notre commune, bordée par la forêt de Corsuet en 2022, a fait l'objet d'un arrêté préfectoral interdisant au public de s'y promener durant toute une partie de l'été. S'il est vrai que nous ne faisons pas partie des départements sensibles comme l'Ardèche, la Drome et d'autres territoires du sud de la France, la commune de Grésy-sur-Aix se préoccupe de la protection de ses habitants et de l'environnement.

C'est pourquoi **chacun doit avoir connaissance de l'importance d'entretenir son terrain pour éviter tout risque d'incendie.** Un débroussaillage permet de réduire les matières végétales de toute nature (herbe, branchage, feuilles...) pouvant prendre feu et éviter la propagation d'un éventuel incendie aux habitations. Il peut s'agir par exemple d'élaguer les arbres ou arbustes ou d'éliminer des résidus de coupe (branchage, herbe...). **Ensemble, préservons notre environnement !**

Plus d'informations via ce QR code ci-contre. ■

# POUR VOTRE SÉCURITÉ

## Sécurité autour de l'école élémentaire : on fait le point !

**A**vec plus de 323 élèves, notre école élémentaire est un gros bateau ; matin et soir, ce sont des dizaines de voitures qui circulent autour et dans un espace contraint. En service depuis 2020, le dépose-minute est un agencement qui a tout bon : en plus de faire gagner en sécurité, il augmente la fluidité et permet de diminuer les difficultés à se garer. Les parents gagnent du temps et les enfants de l'autonomie ! Voici un rappel du fonctionnement du dépose-minute et des règles à suivre pour que tous les enfants puissent rester en sécurité.

### Déposer mon enfant avec le dépose-minute (à 8h30 et 13h30)

- J'accède au dépose-minute (**tracé bleu en 1**)
- Je m'engage dans la voie du dépose-minute le plus loin possible jusqu'à la quille de couleur pour ne pas bloquer l'accès aux véhicules qui me suivent. (**tracés orange en 2 puis vert en 3**)
- Dès que je suis à l'arrêt et le long du trottoir (**zone hachurée verte**), je peux déposer mon enfant.
- Je ne stationne pas et je repars paisiblement (**tracé rouge en 4**)

### Récupérer mon enfant avec le dépose-minute (à 11h30 et 16h30)

- Je m'assure que mon enfant est sorti de classe, et m'attend au point de regroupement (**zone hachurée rose**)
- Je m'engage dans la voie du dépose-minute
- Je récupère mon enfant
- Je ne stationne pas et je repars paisiblement

### Pourquoi je ne peux pas laisser mon enfant directement sur le parking, au rond-point, etc. ?

Au vu du nombre de voitures, le risque d'un accident est important. Si je suis pressé(e), utiliser le dépose-minute et le faire correctement, c'est m'assurer de la sécurité de mon enfant. **Deux minutes gagnées ne peuvent pas rivaliser avec le fait de garder mon enfant et ceux des autres en sûreté.** ■



### Les bonnes pratiques

- Je roule au pas
- Je laisse mon enfant descendre côté trottoir
- Je ne m'arrête pas sur les passages piétons
- Je laisse la priorité aux bus

Les enfants sont sous la responsabilité des parents en dehors de l'enceinte de l'école.

## Modernisation et extension de la vidéoprotection : un dispositif pour le confort de tous.



*Souhaitant améliorer la sécurité des personnes et des biens, répondre davantage aux demandes sociales de prévention et de protection et lutter contre l'insécurité, la Commune de Grésy-sur-Aix dispose déjà de 14 caméras. Ce système devenant vieillissant, la Commune a décidé de moderniser et d'étendre le dispositif de vidéoprotection.*

**D**e par son positionnement, Grésy-sur-Aix se trouve à la croisée des chemins. Située entre le massif des Bauges, l'agglomération d'Annecy, d'Aix-les-Bains et de Chambéry, notre commune est ultra connectée et joue un rôle stratégique. Aujourd'hui, la Municipalité souhaite renforcer la sécurité des habitants, des entreprises et de leurs biens. Pour ce faire, **elle a travaillé en étroite collaboration avec la Gendarmerie pour analyser les lieux, nature des faits et troubles sur la commune, mais aussi étudié les besoins des gendarmes pour assurer une complémentarité.** Un diagnostic de vidéoprotection a donc été élaboré par la Gendarmerie. Ainsi, **Grésy-sur-Aix s'inscrit dans une démarche de cohésion avec l'ensemble des collectivités du territoire car des communes comme celle d'Aix-les-Bains développe un dispositif identique.** Cela permettra d'assurer un maillage de sécurité sur l'ensemble de notre bassin de vie et éviter que la délinquance se déplace sur des zones non surveillées.

Plusieurs grandes lignes ont été soulevées par l'équipe municipale quant à la mise en place de cette opération. Leur volonté ?

- Couvrir toutes les entrées et sorties de la commune en y installant des caméras.
- Couvrir toutes les zones commerciales qui se sont fort étendues ces dernières années.
- Couvrir les bâtiments situés sur le centre administratif (écoles, collège, pôle enfance, Mairie, centre omnisport, etc.) suite aux différentes incivilités qui ont pu être observées sur ce secteur.

Les endroits les plus appropriés pour accueillir **le déploiement de 27 caméras ont donc été référencés.** Le matériel de vidéosurveillance qui viendra compléter et moderniser le parc de sécurité existant a lui aussi été fléché : caméras infra-rouge, caméras lecture plaque, caméras dôme, etc.,

Grésy-sur-Aix s'équipe ainsi de nouvelles technologies, **ce pour un montant total de 278 270€ HT, déploiement compris.** Cette mise en place débutera donc cette année avec une première phase dédiée à l'équipement du centre administratif. En quoi cela consistera ? Il s'agira d'installer 14 caméras, un poste de visionnage et un réseau de fibre noire (réseau uniquement dédié à ce dispositif et à la Commune).

Toutefois, il faut souligner que, grâce à un partenariat entre la Commune et la Gendarmerie, **Grésy-sur-Aix reste relativement préservée des faits de délinquances. Le travail de proximité également fait par la police municipale ces dernières années s'avère également efficace.** Il s'agit donc par cette action de maintenir cet équilibre et de nous équiper d'un équipement moderne pour faire face à une délinquance qui change rapidement de pratique et de mode opératoire. Et ce, toujours de concert avec la Gendarmerie que nous remercions. ■

*Entretien avec Patrick Pourchasse, Adjoint au Maire en charge de la sécurité, de l'urbanisme et du développement durable.*

*« Ce dispositif est mis en place pour assurer la sécurité de tous en filmant uniquement le domaine public. Les caméras sont toujours configurées pour éviter de filmer dans les immeubles et maisons et, en cas d'impossibilité, les images sont directement floutées. De plus, seulement quatre personnes ont accès aux images enregistrées, à savoir le Maire, l'Adjoint en charge de la sécurité, le policier municipal et l'ASVP. Il ne s'agit pas d'un centre de supervision urbain, ces images sont enregistrées et se supprimeront au bout d'un temps. Elles sont visionnables uniquement si un fait se produit ou sur réquisition de la gendarmerie. »*

“  
Plus nous serons  
nombreux, plus  
nous pourrions  
unir nos forces !  
”



## Une nouvelle association de commerçants à Grésy !

*Favoriser les rencontres entre commerçants et artisans de Grésy-sur-Aix et valoriser les activités de ces derniers, voici le défi que se sont lancés Caroline Muller et Alexandra Vattano. Zoom sur une nouvelle association au service du commerce grésylien.*

**T**ravaillant au sein de l'agence Thelem assurances située dans le bâtiment de la Cascade à Grésy-sur-Aix, **Alexandra Vattano et Caroline Muller sont deux Aixois installées sur notre commune depuis 2020.**

« Nous rêvions de monter notre cabinet, c'est maintenant chose faite » expliquent-elles. Ces deux femmes ont toutefois souhaité voir plus loin. « Nous avons toujours consommé local, c'est une chose importante pour nous. Nous aimons connaître et échanger avec les personnes qui nous entourent, ce sont deux points essentiels qui nous accompagnent au quotidien ».

**L'idée leur est donc venue de créer une association valorisant le maillage commercial grésylien.** « Nous nous sommes fait la réflexion que, chaque jour, de nombreux commerçants et artisans arrivent en même temps que nous sur le parking. Tout le monde se dit bonjour mais nous ne nous connaissons pas. Pris par le rythme, on se regarde, on se salue mais on ne prend jamais le temps d'échanger. Nous nous sommes donc lancées avec en tête le dicton « Qui nous aime nous suit » ! » expliquent Caroline et Alexandra.

Elles poursuivent : « nous avons appris par la suite qu'une initiative similaire avait failli voir le jour mais que la période liée au Covid avait tout stoppé. Confortées dans notre idée, nous nous sommes donc rapprochées des personnes qui avait commencé à porter ce projet à l'époque, puis de la Mairie, qui nous a été d'une grande aide. »

En janvier 2023, cette nouvelle association grésyenne voit donc le jour. Le but ? « **Se connaître entre commerçants et artisans du secteur, mettre en place des animations afin de dynamiser notre territoire, notre lieu de vie** » expriment-elles.

**Commerçants et artisans de Grésy-sur-Aix, un appel vous est lancé :** « Toutes les professions du secteur peuvent faire partie de l'association ! A ce jour, nous ne sommes qu'un petit groupe d'une douzaine de personnes tout secteur confondu mais avec plein de belles énergies et d'idées qui ne demandent qu'à se concrétiser » affirment-elles.

Les formalités ? « Une cotisation pour intégrer l'association s'élève à 100€ à l'année. **Elle nous permettra de mettre en place des événements ou des actions bien ciblées sur certaines périodes. Il ne s'agit bien évidemment pas d'empiéter sur les professions de chacun et chaque membre est libre d'apporter ses talents et compétences comme il le souhaite.** » ■

***Vous aussi, vous souhaitez rejoindre Caroline, Alexandra et les autres membres de l'association ? Contactez-les :***

• *par mail :*  
[aixlesbains@thelem-assurances.fr](mailto:aixlesbains@thelem-assurances.fr)

• *par téléphone :*  
Caroline : 06 79 27 18 70  
Alexandra au 06 47 06 88 17



# TÊTE D’AFFICHE

## Deux grésyliennes championnes de France de Rink hockey !

Le rink hockey est une discipline sportive de hockey sur patin à roulettes. Se pratiquant au masculin et au féminin, les joueurs et joueuses allient adresse et technicité, vitesse et sensations fortes. Talya et Luna, deux jeunes grésyliennes de 13 ans, pratiquent ce sport avec passion et ont décroché cette année le titre de championne de France. Zoom sur ces jeunes joueuses combattives aux parcours prometteurs !



Le rink hockey, c'est un peu une histoire de famille chez les Padey car les deux sœurs de 13 ans, Talya et Luna, ont grandi dans un gymnase. Leur père Romain Padey, président du club d'Aix-les-Aix depuis 22 ans et qui pratique ce sport dans son enfance leur a transmis sa passion. « On ne les a pas forcées ! » explique-t-il avant de poursuivre « **Talya a voulu chausser les patins à ses deux ans et pris sa première licence à peine trois ans et Luna a fait de même à 7 ans** ».

Précises, adroites, elles ont appris à anticiper les actions au fur et à mesure de leur pratique. **A raison de trois ou quatre entraînements par semaine, 32 matchs en club à l'année, des stages de sélection, ce sport leur permet de s'épanouir et fait pleinement partie de leur quotidien.** Plus une passion qu'une discipline sportive, elles y consacrent tout leur temps libre, en parallèle de leur vie scolaire. Ce qui leur plaît dans cette pratique ? « C'est un sport qui développe l'esprit collectif. Avec autant d'entraînements à la semaine, ça permet aux membres du club de créer du lien » répond la famille avant de poursuivre « ça développe la combativité mais ce n'est pas un sport

violent comme le hockey sur glace par exemple. De plus, cela permet de voyager ».

Fortes de leur expérience, après un premier titre remporté en 2022 en tant que vice-championnes de France des clubs en catégorie U14, les deux sœurs ajoutent cette année un nouvel exploit à leur palmarès, et non pas des moindres ! C'est avec brio qu'elles décrochent le titre de **championnes de France des ligues féminines U16 de rink hockey avec l'équipe régionale Auvergne-Rhône-Alpes**, contre les équipes de cinq autres régions (les Hauts de France, la Bretagne, la Nouvelle-Occitanie, l'Île de France et les Pays de Loire) lors d'un tournoi en Vendée.

Ce que ces deux joueuses souhaiteraient à l'avenir ? « Ne faire que ça » répondent-elles. Même s'il est plus difficile d'en faire son métier en France qu'à l'étranger comme le souligne Romain Padey, **souhaitons-leur une pleine réussite pour toutes leurs compétitions à venir ! Et félicitations pour ces très beaux titres remportés !**

## Une nouvelle responsable à La Bibli.

*En poste depuis le mois de janvier, Mathilde Arrami a rejoint l'équipe de La Bibli ! Elle prend la tête de ce service cher aux lecteurs en tant que responsable de la bibliothèque. Et en plus de cette mission d'importance, elle aura pour tâche délicate d'assurer la transition vers la prochaine médiathèque située au sein du futur Tiers-Lieu.*

**T**itulaire d'un Master Histoire, civilisation et patrimoine, Mathilde Arrami s'est formée à la gestion des fonds patrimoniaux en bibliothèque. Etudiant la bibliographie matérielle, à savoir la façon dont les livres sont fabriqués et transmis au fil du temps, elle poursuit son intérêt premier pour l'histoire de l'art et la relation entre les images et le texte.

Avoir intégré diverses structures telles que des musées, des services d'archives ou des bibliothèques en tant que stagiaire ou bénévole lui a permis d'avoir une vision multiple des offres culturelles et patrimoniales. De même, elle a ainsi pu se pencher sur la valorisation et l'accessibilité des collections auprès des différents types de publics : **autant de solides et précieuses connaissances pour cette première prise de poste au sein de la Commune !**

Ses missions ? Elles se scindent en deux axes. Tout d'abord, **la gestion documentaire** : il s'agit pour Mathilde Arrami d'en assurer le bon fonctionnement et de proposer une large sélection d'ouvrages aux usagers de La Bibli, ce pour renforcer l'attractivité des collections proposées. En parallèle, le poste de responsable comprend un volet animation et accueil du public : **c'est à dire de contribuer à faire de La Bibli un véritable lieu de vie et d'en diversifier les publics**. A ces deux principales thématiques s'ajoutent le développement et la consolidation des rapports entre les différents acteurs culturels locaux.

Autre point fort de ce poste : **le pilotage du projet de la future médiathèque qui intégrera le futur Tiers-Lieu culturel, associatif et musical !** Une concertation est actuellement en préparation pour sonder les besoins et les envies des usagers quant à ce prochain espace. Que retrouver dans cette médiathèque ? Quelles animations et ateliers y proposer ? Quelle place attribuer aux espaces de rencontres ? Au numérique ? Comment contribuer à la découverte et diffusion de la création culturelle ? **Autant de questions auxquelles citoyens et équipes pourront travailler de concert dans des groupes prévus à cet effet !**

Pourquoi ce poste ? En plus de l'attrait pour la diversité des missions qui lui incombent, Mathilde Arrami souhaitait **s'impliquer dans une dynamique culturelle locale pour mettre en place une bibliothèque en adéquation avec les attentes du public**. Le projet de médiathèque est ainsi un réel défi pour elle, intéressant et stimulant alors que tout reste encore à dessiner. Ses attentes ? Réussir à poursuivre le travail déjà engagé et être force de proposition et d'écoute pour continuer à faire évoluer La Bibli positivement.

**Mathilde Arrami sait également pouvoir compter sur la formidable équipe de bénévoles qui œuvrent quotidiennement au sein de la bibliothèque.** Ces grésyliennes et grésyliens qui donnent sans compter pour partager leur passion de la lecture et de l'échange, ce au service des usagers. ■





## A la découverte de la future médiathèque.

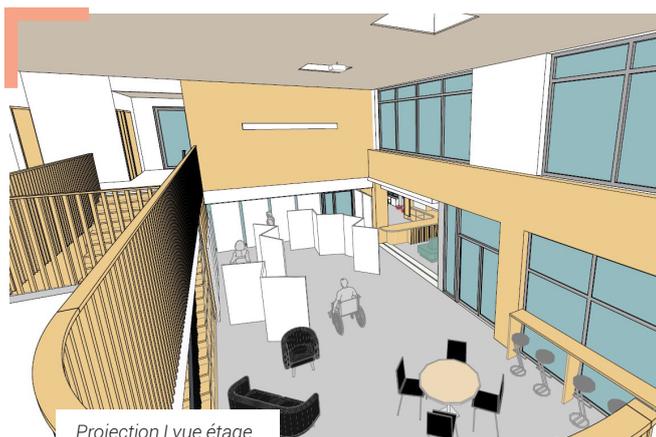
Après le récent déménagement de la bibliothèque sur la route des Bauges, un lieu plein de surprises et de perspectives attend les lecteurs et l'équipe de la bibliothèque à l'horizon 2025.

Ouvert et inclusif, le nouvel espace de la bibliothèque, d'une superficie de 329 m<sup>2</sup>, est 3 fois plus important qu'actuellement. Cette nouvelle bibliothèque a été pensée comme un lieu ouvert, en termes de public, d'architecture, de collections et d'animation. A quoi ressemblera-t-elle ?

Imaginez un espace lumineux et aéré, avec de longues baies vitrées et peu de cloisons ouvrant vers un patio vers l'extérieur végétalisé ou un parvis animé !



Projection | vue office



Projection | vue étage

Répartie en quatre univers : **jeunesse, adulte, documentaire et musique**, elle offrira aussi autour de ces derniers des espaces de travail, de consultation de documents, d'animation dans le pôle jeunesse, plusieurs postes informatiques, un espace jeux et un kiosque à journaux. Un soin particulier sera apporté à l'univers jeunesse : l'équipement sera ludique et modulable, et les espaces pourront être adaptés aux différentes activités qui seront proposées. Un espace cocon éphémère pourra ainsi être créé, délimité par un déploiement de rideaux et dégagé grâce au déplacement du mobilier sur roulettes : de quoi profiter d'une lecture ou d'un spectacle d'ombres chinoises confortablement !

Les collections évolueront elles aussi, et la bibliothèque deviendra une médiathèque. Au-delà des livres imprimés, d'autres supports comme des textes lus mais aussi des films et de la musique en streaming feront leur apparition en nombre sur les étagères et en ligne. L'idée sera alors d'avoir accès à un fonds documentaire actualisé, évoluant avec son temps, et résonnant avec ses différents publics. Il sera question de rendre compte de la production diversifiée de la culture, et de répondre ainsi aux centres d'intérêts de chacun.

Plus qu'une médiathèque, la structure sera à la croisée de la ludothèque, de l'espace numérique, de l'espace de rencontre et de partage des savoir-faire, et deviendra alors une véritable bibliothèque Tiers-Lieu en soi. C'est la volonté de faire de cet espace un véritable lieu de vie, chaleureux, attractif et favorisant le bien-être de l'usager, qui orientera le choix des services et des animations à mettre en place. Boire son café en lisant son journal quotidien, partager un moment de détente lors d'une soirée jeux de société, etc., autant de possibilités qui seront bientôt offertes aux grésyliens et grésyliennes !

Trouvant sa place dans le nouveau bâtiment Tiers-lieu, cela sera l'occasion de favoriser la rencontre intergénérationnelle, mais aussi la rencontre entre les acteurs culturels du territoire (lecteurs, bénévoles d'associations, amateurs et professionnels de la musique et de la culture). Cela permettra de penser une offre d'animation riche et diversifiée, ouverte à différentes disciplines, et susceptible de s'exporter hors des murs de la bibliothèque (dans le lieu de vie du bâtiment, sur la terrasse ou même de façon itinérante sur la commune). Par ailleurs, la possibilité d'accueillir des expositions, des conférences ou événements et des rencontres sera d'autant plus grande. Toutes ces occasions ponctuelles contribueront à rythmer l'agenda culturel de notre commune !

Dès son ouverture, l'équipe de la bibliothèque, dont ses bénévoles, que nous remercions encore, sera renforcée avec l'arrivée de nouveaux professionnels, dans le but d'assurer la nouvelle dynamique de la structure. **Toute l'équipe de la Bibli est impatiente de vous accueillir prochainement dans ce nouvel espace, que nous ferons vivre et évoluer ensemble !**



LE DÉPARTEMENT

## Au fil des comptines !

*Au sein du Relais Petite Enfance (RPE), un projet autour du chant se prépare pour les enfants de 0 à 3 ans.*

Depuis le printemps 2023, le Relais Petite Enfance et le service animation & culture de la Commune mettent en place **un projet culturel à destination des tout-petits**. Cette initiative, soutenue par le Département de la Savoie dans le cadre du Comité d'Action Culturelle, réunit plusieurs acteurs de la petite enfance : multi-accueil, micro-crèches, assistantes maternelles, etc. **La finalité est de créer du lien entre les modes de garde, les enfants et les parents autour du chant et de la pratique musicale.**

Différentes comptines sur la thématique de l'eau et du monde marin ont été choisies par les structures et les intervenants musicaux pour suivre le thème de l'année du pôle petite enfance : « **Au fil de l'eau** ».

Les enfants, sur les temps d'accueil, au multi-accueil, en micro-crèche, au RPE ou encore avec leur assistante maternelle, participent à des séances de découverte et de pratique du chant menées par Clément Danyach, musicien intervenant, et Pauline Bertail, professeure d'éveil musical au sein de l'Atelier des Arts.

Après plusieurs séances de chant, tous les professionnels de la petite enfance seront invités en juin à **une session d'enregistrement de toutes les comptines travaillées**, pour créer des pistes audios. Les enfants pourront ainsi repartir à la fin de cette année scolaire avec des comptines, chantées par les personnes qui les entourent, qu'ils pourront réécouter en boucle ! **Ce répertoire sera un lien entre familles et mode de garde.**

Enfin, **parents, enfants et professionnels seront conviés à un moment festif pour chanter tous ensemble** et partager un verre de l'amitié.

Structures participantes au projet : les assistantes maternelles du secteur du RPE (7 communes), les micro-crèches Les Ptits Lions et Les Chrysalides, l'APEI, le Multi-accueil Frimousse, le Relais Petite Enfance et l'Atelier des Arts. ■

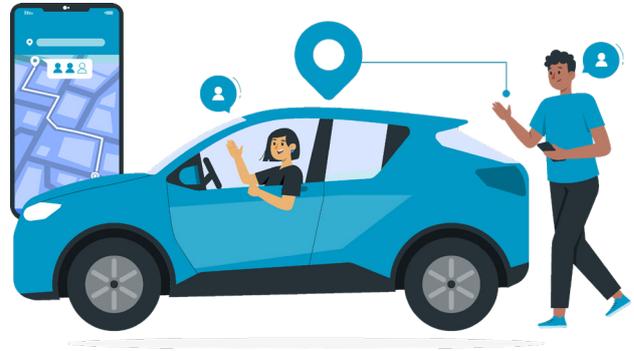


# SE DÉPLACER AUTREMENT

**L**e Département de la Savoie, Cœur de Savoie, Grand Chambéry et Grand Lac s'associent pour lancer un dispositif de gratification du covoiturage ! Je covoiture avec l'application BlaBlaCar Daily, mon trajet de +5 km à l'intérieur du territoire Cœur de Savoie, Grand Chambéry, Grand Lac est offert pour le passager et indemnisé pour le conducteur.

Téléchargez l'application BlaBlaCar Daily :  
<https://blablacardaily.com/>

Les collectivités paient vos trajets en covoiturage sur le territoire !



## Comment ça marche ?

- 1 Je télécharge **BlaBlaCar Daily** sur mon smartphone.
- 2 Je crée un compte, indique mes adresses de domicile-travail et mes horaires de déplacements habituels.
- 3 L'appli trouve un conducteur ou un passager sur mon trajet.

**Je n'ai plus qu'à valider !**

## Covoiturez avec BlaBlaCar Daily

• **Je suis passager**, les collectivités paient mon trajet. **Je suis conducteur**, les collectivités vous gratifient de 0.1€ par km et passager.

• **L'État offre en complément 100€ pour les nouveaux usagers** qui utilisent des applis de covoiturage quotidien.

**Aujourd'hui, il y a 1,1 personne par voiture.**

Si on augmentait ce nombre, nous pourrions réduire de 30% la circulation.

An advertisement for BlaBlaCar Daily. It features a map of the Savoie region with three location pins: Aix-les-Bains, Chambéry, and Montmélian. A red car icon is shown on a road winding through the map. To the right, a smiling man in an orange shirt is shown from the chest up, wearing a seatbelt and holding a smartphone displaying the BlaBlaCar Daily app interface. The text 'Téléchargez BlaBlaCar Daily vos trajets de +5km à l'intérieur du territoire sont financés' is prominently displayed. At the bottom, there are logos for the funding organizations: Savoie, Cœur de Savoie, Grand Chambéry, and Grand Lac.

**Téléchargez BlaBlaCar Daily**  
vos trajets de +5km  
à l'intérieur du territoire  
sont financés

Les trajets sont offerts par

SAVOIE  
LE DÉPARTEMENT

COEUR DE SAVOIE  
COMMUNAUTÉ DE TERRITOIRES

GRAND CHAMBERY  
TERROIR ET PATRIMOINE

GRAND LAC  
LE DÉPARTEMENT

# CA S'EST PASSÉ A GRÉSY

Les grands moments de ces derniers mois !

Retrouvez toute l'actualité de la Commune et des associations sur notre page Facebook @gresysuraix !



## Mardi Gras de l'APE

Le 21 février dernier avait lieu le carnaval des écoles ! Après une journée haute en couleurs, les enfants et leurs parents avaient rendez-vous à la salle polyvalente pour le **mardi gras de l'APE**. Au programme : vente de crêpes et exposition des masques décorés par les enfants en classe !



## Un nouvel arrivant à l'école maternelle

Jeudi 23 février, les agents du pôle Espaces Verts de la Commune ont planté un arbre, un catalpa, dans la cour de l'école maternelle ! Pour ce faire, les grandes sections leur ont prêté main forte. L'objectif à terme ? **Végétaliser la cour et d'apporter un point supplémentaire d'ombre pour les périodes chaudes**. Bravo à tous !



## Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

Samedi matin, l'équipe municipale avait le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants de Grésy-sur-Aix ! Venant d'horizons différents comme Aix-les-Bains, Lyon, Paris ou la Belgique, ces nouveaux grésyliens et grésyliennes ont désormais déposé leurs valises sur notre belle commune.

C'est dans une ambiance chaleureuse que s'est déroulée cette cérémonie, l'occasion pour chacun de faire connaissance. Après s'être vu remettre un tote bag comprenant notamment le livre retraçant l'histoire de notre territoire et un abonnement à La Bibli, les participants ont partagé un verre de l'amitié. A la clef ? De belles rencontres ! **Bienvenue à tous !**



## La Grande Lessive

**J**eudi 23 mars avait lieu la plus grande œuvre d'art participatif en France autour du thème « **Ma cabane et/est la tienne** » ! Les enfants de Grésy-sur-Aix ont ainsi accroché leurs plus belles créations ! Dessins, peintures, collages, etc., autant de superbes cabanes inventées pour l'occasion. Bravo à tous pour cette belle exposition collaborative !

## Inauguration des jardins partagés

**S**amedi 25 mars, la **Municipalité et l'association Les Potagers de la Fougère** avaient le plaisir d'inaugurer les jardins partagés. Situé route de la Fougère, ce beau projet mené de concert avec l'Association des Papillons Blancs conjugue inclusion sociale et développement de l'agriculture de proximité. Au total, ce sont 20 parcelles individuelles, une parcelle collective de 220m<sup>2</sup> et 19 arbres fruitiers qui ont été aménagés avec soin par les agents du pôle Espaces Verts, qui sont mis à disposition des futurs jardiniers. Il est à présent temps pour ces derniers d'investir leurs parcelles et de partager leur savoir-faire ! **Un investissement de 86.000€ porté par la Commune avec une subvention de 32.000€ du Plan de Relance de l'État.** L'inauguration qui s'est déroulée en présence de Florian MAITRE, Maire, Juliette PART, Secrétaire Générale de la Préfecture, de Michèle GAY, Présidente de l'association Les Potagers de la Fougère, et de Pierre ROCHAS, Président de l'APEI.



## Grésy-sur-Aix fête le printemps

**U**n grand merci à tous d'être venus nombreux nous rejoindre aux serres municipales samedi 29 avril à l'occasion de Grésy-sur-Aix fête le printemps !

Pour cette nouvelle édition, un beau programme vous avait été concocté : plant'quizz, ateliers de l'ACEJ, visites guidées des serres, stand de bulbes à planter, atelier origami avec La Bibli, exposition sur les moustiques, stand d'information sur les frelons pour parfaire vos connaissances, et la présence de la centrale villageoise Eau & Soleil du Lac et de l'association Les Potagers de la Fougère : **des animations appréciées par les plus petits comme les plus grands !** On se donne rendez-vous l'année prochaine !



## Chantier jeunes aux pôles Espaces Verts

**E**n avril dernier, **Mathéo, Cerise, Gaëtan, Islam, Manon et Maël**, âgés de 14 et 17 ans, rejoignaient l'équipe des espaces verts pour des petits travaux dans le cadre des chantiers jeunes lancés par la Commune.

Le temps d'une semaine, **ils ont prêté main forte à nos agents.** Après avoir désherbé les massifs des arbustes et plantes vivaces situés sur le parking du collège Le Revard, ils ont procédé au paillage de ces derniers avec des copeaux de bois. **Bravo et merci à eux et à Milla, référente adulte !**

Fort du succès de cette deuxième édition et des nombreuses demandes reçues, **la Commune projette une troisième édition de ce dispositif.** Intéressé(e) ? Surveillez notre actualité ! ■

# Votre été à Grésy-sur-Aix !

Fête de la musique

Grésy-sur-Aix fête l'été !

Fête du Sierroz

Ciné plein air

Forum des associations

Jelly Fest

Journées européennes du patrimoine

Que faire ? Comment se déplacer ?  
toutes les infos dans le programme !

**LE MARCHÉ GRÉSYLIEN, VOTRE RDV DU JEUDI !**

Chaque **jeudi**, retrouvez votre marché de **16h00 à 19h00** sur la place Pierre Picollet, située derrière la Mairie. Vos commerçants vous y attendent !



Directeur de publication : Florian MAITRE  
Coordination, rédaction : Zélie Blanc, Léa Dantan  
Réalisation : Léa Dantan  
Impression : www.kalistene.com  
©images : Mairie de Grésy-sur-Aix  
Pexels / Freepik



**CONTACTER LA MAIRIE DE GRÉSY-SUR-AIX**

1, place de la Mairie - BP 15 - 73100 Grésy-Sur-Aix  
Tel : 04 79 34 80 50 / Mail : [accueil@gresy-sur-aix.fr](mailto:accueil@gresy-sur-aix.fr)

+ D'INFOS / [www.gresy-sur-aix.fr](http://www.gresy-sur-aix.fr) / [www.egresy.fr](http://www.egresy.fr) / [f gresysuraix](https://www.facebook.com/gresysuraix)

